

Fiche pratique- Modalité d'étiquetage des PSM pédiatriques

TITRE			
RÉFÉRENCE :			
CYCLE DE SIGNATURE :	NOM	DATE	SIGNATURE
RÉDACTEUR :	F SOLEYMANI	13/02/2017	x
VERIFICATEUR (*) :	J CARRE	16/03/2017	x
APPROBATEUR :	L THEVENIAUD	16/03/2017	x

(*)Étape obligatoire pour le domaine pharmaceutique / recommandée dans les autres cas

1- Définition

Les postes sanitaires mobiles pédiatriques (PSM PED) ont pour vocation de renforcer en situation d'exception, et dans des délais très courts, le potentiel d'intervention de l'aide médicale urgente sur le terrain pré-hospitalier en renfort de la sécurité civile.

Leur répartition et les modalités de leur mobilisation sont déterminées dans le plan zonal de mobilisation, décliné et mis en œuvre par l'ARS de zone. Les PSM pédiatriques sont composés de produits de santé, pour assurer la prise en charge de 25 victimes pédiatriques.

2- Objet

Cette fiche pratique récapitule les règles de marquages des PSM PED

3- Domaine d'application

La présente procédure s'applique aux gestionnaires et responsables de stock des PUI et SAMU disposant de PSM pédiatriques.

4- Documents de référence

Note d'information n°DGS/VSS/VSS2/22 du 17 février 2017 relative à la mise en place de PSM pédiatriques dédiés à la prise en charge des enfants de moins de 10 ans, à l'exclusion des nouveau-nés.

6- Fiche pratique

Caractéristiques des conteneurs PSM pédiatrique

Pour des raisons d'homogénéité au sein du réseau national des postes sanitaires, les conteneurs des dotations médicales doivent tous être **rigoureusement identiques** d'un SAMU à l'autre.

Ces conteneurs présentent les caractéristiques suivantes :

- cantines thermoformées ;
- cantines gerbables ;
- dimensions : hors tout : 800 mm x 450 mm x 400 mm ;
 hauteur du couvercle : 100 mm ;
 hauteur de la boîte : 300 mm ;
- teinte beige.

La dotation médicale d'un PSM pédiatrique tient dans **11 conteneurs**.

NB : Les conteneurs des PSM pédiatriques sont rigoureusement identiques à ceux qui sont utilisés pour les lots polyvalents.

Règles d'étiquetage du poste sanitaire mobile pédiatrique (PSM PED)

Le marquage a été standardisé et doit être effectué en respectant le système d'identification suivant :

- Un lot pédiatrique comportant 11 conteneurs, ceux-ci doivent être numérotés de PED a- 0, à PED a- 10.
- En outre, sur chaque conteneur doit figurer son poids, le drapeau tricolore, la croix de vie et le caducée ainsi que la mention « PSM PED » suivie du numéro du département d'implantation.

Rappel du protocole d'étiquetage :

3 étiquettes sur chaque face des malles (grand côté)

- 1 grande étiquette comportant le drapeau tricolore, le numéro d'identification du conteneur et la croix de vie ;
- 1 grande étiquette avec la mention « PSM PED » et le numéro du département ;
- 1 étiquette plus petite avec le poids de la malle.

2 étiquettes sur chaque petit côté des malles

- 1 étiquette sur chaque petit côté avec la croix de vie ;
- 1 étiquette sur chaque petit côté mentionnant le numéro d'identification du conteneur.

Modèles et dimensions des étiquettes

Vous pouvez vous référer à l'annexe 1 de ce document pour les modèles d'étiquettes à utiliser.

Les lettres et chiffres inscrits sur chacune de ces étiquettes doivent être de couleur bleue sur fond blanc.

- 22 étiquettes de **360 mm X 90 mm** avec le drapeau tricolore + le numéro d'identification du conteneur + la croix de vie (modèle A) ;
- 22 étiquettes de **360 mm X 90 mm** avec la mention « PSM PED » + le numéro du département (modèle B) ;
- 22 étiquettes « Poids....Kg » de **250 mm X 55 mm** (modèle E) ;
- 22 étiquettes de **90 mm X 90mm** avec une croix de vie bleue sur fond blanc, (modèle D) ;
- 22 étiquettes de **200 mm X 90 mm** avec le numéro d'identification du conteneur (Modèle C).

Codage couleur

En outre, chaque conteneur doit être cerclé d'un ruban adhésif de couleur facilitant un repérage rapide de son contenu selon la codification suivante :

Bande bleue	= matériel respiratoire	= malle 1
Bande rouge	= perfusions	= malle 2
Bande rouge	= solutés	= malles 4 et 5
Bande verte	= médicaments	= malle 6
Bande jaune	= pansements, contention	= malles 7 et 10
Bande grise	= petit matériel	= malle 3 et 8
Bande marron	= gros matériel	= malle 9
Bande blanche	= matériel électrique	= malle 0